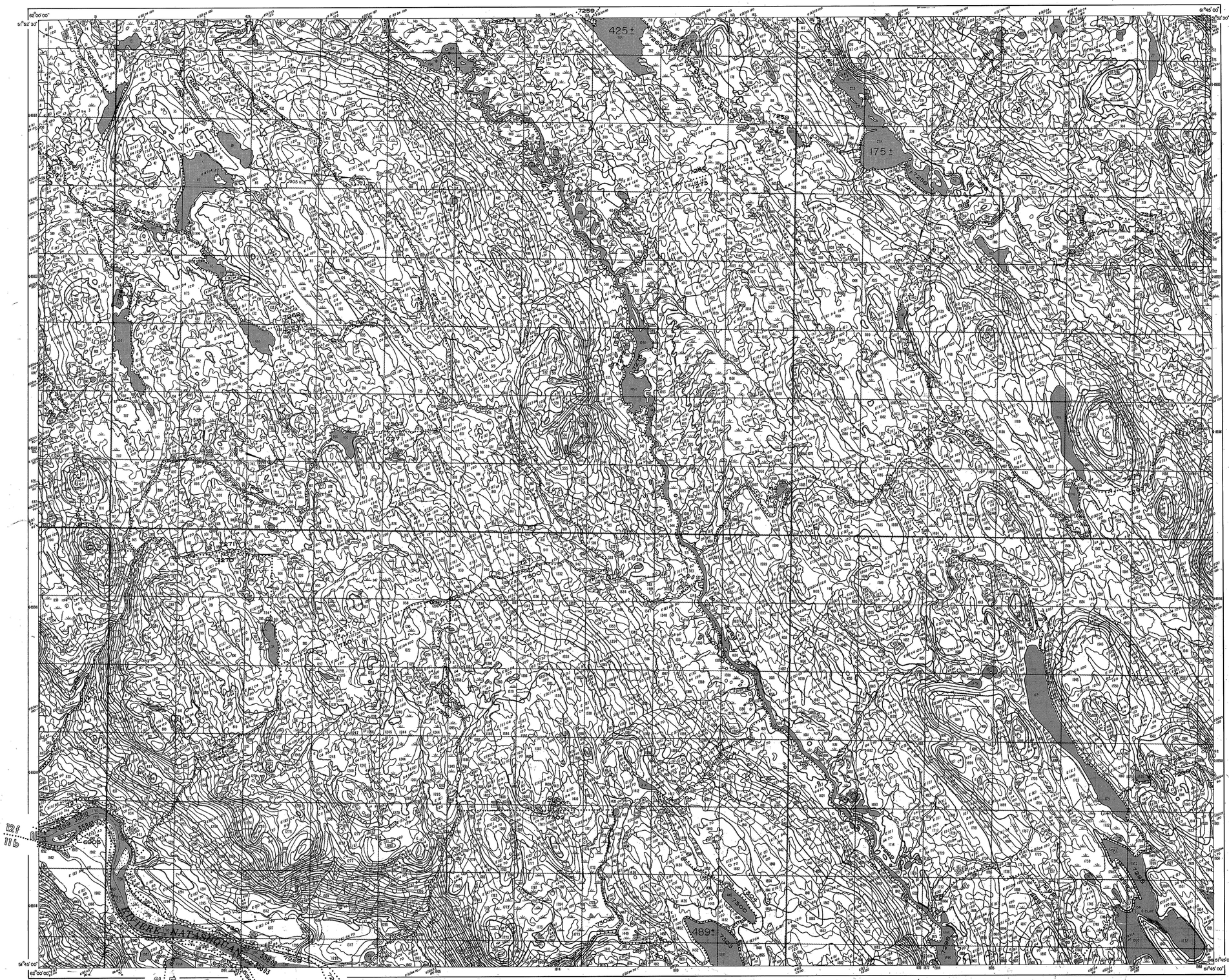

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0.5 — 1.0 — 1.5 — 2.0 — 2.5 — 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin gris (plantation)
Pessière
— — (épinettes et/ou thuya occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — avec épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de mélèze)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — (pins blancs occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — à mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Sauteux	Gaspésien
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(R)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
Bouleaux à bouleau blancs avec sapin	B1 S	B1 S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	B1 E	B1 E (R)
— — — avec pin blanc	B1 Pb	B1 Pb (R)
— — — avec pin rouge	B1 Pr	B1 Pr (R)
— — — avec résineux	B1 R	B1 R (R)
Bouleaux à bouleau jaunes avec sapin	B2 S	B2 S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	B2 E	B2 E (R)
— — — avec pin blanc	B2 Pb	B2 Pb (R)
— — — avec pin rouge	B2 Pr	B2 Pr (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 Pb	F2 Pb (R)
— — — avec pin rouge	F2 Pr	F2 Pr (R)
Peuplements avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Épinettes noires avec sapin	Ep S	Ep S (R)
Épinettes résineuses	Ep R	Ep R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — sur station humide	M F1h	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes — F
— — d'essences tolérantes — Ft
— — d'essences humides — Fh
— — (plantation) — Fp
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris — Bb
— — à bouleaux jaunes — Bj
Peupleraies — Pe
Ostéoriaies rouges — Or
Ostéoriaies
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris — O Bb
— — à bouleaux jaunes — O Bj
— — à peupliers — O Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes — O Ft
— — à feuillus d'essences tolérantes — O Ft
Plantation d'érable à sucre — Pl Es
— — de peuplier hybride — Pl Ph
— — de peuplier — Pl Pe
— — de peuplier hybride — Pl Ph
— — de frêne d'Amérique — Pl Fa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jutière

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50% — ⊗ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale
Feu
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	31-50 "	30-50 "	50-80 "
50 "	51-80 "	50-80 "	80-120 "
70 "	81-120 "	80-120 "	120-70 "
90 "	121-200 "	120-70 "	70-120 "
120 "	201 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉGUIENNE

Jeune (régénération): Plus de dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieilleux (régénération): Plus de dominance de feuillus, majorité des tiges entre 30 et 60 cm; autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 % et plus	V
Superficie excluse de pentes	30 %	S

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C2 (p 50 m) — S = difficulté; E = classe de pente; C = classe d'âge; p = perturbation; 50 m = hauteur; C = classe de densité; sous groupe d'essences; groupement d'essences

F C2 (p 60 D1) — F = classe du sol; C2 = classe d'âge; p = origine; 60 = classe de hauteur; D1 = classe de densité; F = type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-M-16	12-N-13		12-N-14
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-M-9	12-N-12		12-N-11

12-N/13 S.O.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m 1	17m 2	12m 3	7m 4	4m 5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 20%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 5%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95
Unité d'aménagement: 3
Unité de sondage: *
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 00017 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 35802*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement: 7
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 7298*
Région écologique: 12B*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. SIO MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour la identifier et la localiser.